

CONGRES DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION - EDITION 2021

**Renforcer l'association professionnelle à travers la
formation continue : l'expérience de l'ASBAD**

**M. Thierno KANDJI
Président de l'ASBAD
Directeur de la Bibliothèque centrale
Université Iba Der Thiam de Thiès**

Novembre 2021

PLAN

Introduction.....	1
I- La formation continue, une mission centrale pour l'ASBAD.....	1
1.1- Repères historiques.....	1
1.2- Eléments justificatifs.....	3
II- Quelques programmes de formations de l'ASBAD et leur impact dans le passé.....	4
2.1- « Lobbying, Relations Publiques et Fund Raising »	4
2.2- Logiciels libres des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB).....	5
2.3- BSLA (Building Strong Library Association programme)	5
III- La formation continue aujourd'hui, une activité permanente à L'ASBAD.....	6
3.1- Programme de formation 2021.....	6
3.2- Impacts du programme de formation continue 2021.....	7
IV- Facteurs de réussite d'un projet de formation continue.....	7
4.1- Financement.....	7
4.2- Critères de pertinence pour les partenaires et professionnels....	7
Conclusion.....	8

Introduction

Compte tenu de l'évolution rapide des technologies dans tous les domaines, la formation continue fait maintenant partie du cursus professionnel de tous, quel que soit leur niveau. Les métiers des sciences de l'information documentaire (Archivistique, Bibliothéconomie, Documentation) n'échappent pas à cette règle.

Par conséquent, dans la continuité de la formation dispensée dans les écoles, il est essentiel que les professionnels de l'information documentaire puissent bénéficier d'un dispositif de formation continue adapté aux nouveaux enjeux auxquels ils doivent faire face dans leur pratique quotidienne. Consciente de ce besoin, l'ASBAD a très tôt placé la formation continue au centre de ses activités.

Dans le cadre de cette présentation, nous comptons partager l'expérience de l'Association en la matière. Il s'agira entre autres de :

- rappeler les repères historiques qui fondent cette option de prise en charge de la formation comme mission ;
- illustrer à travers quelques programmes de formation l'importance de celle-ci dans le renforcement de l'association ;
- présenter l'orientation du programme de formation 2021 et son impact.
- Partager sur les facteurs de succès d'un projet de formation continue.

I- La formation continue, une mission centrale pour l'ASBAD

1.1- Repères historiques

Dans l'histoire récente de l'ASBAD, la formation continue a fait l'objet de résolution à deux rencontres importantes des professionnels : l'assemblée générale de relance de l'Association de 2000 et les journées d'études de 2010.

Assemblée générale historique de juillet 2000

Au cours cette AG, l'ASBAD avait tracé une nouvelle voie avec l'adoption d'un plan d'actions et différents objectifs. En repensant ainsi ses actions et ses stratégies, elle avait retenu la formation continue comme l'un des moyens les plus importants pour :

- fortifier et moderniser notre profession,
- rehausser l'image de marque des professionnels vis à vis des employeurs et des utilisateurs.

Organisation de journées d'étude pour l'élaboration d'une vision prospective horizon 2020 :

Les travaux des journées d'études (décembre 2010) ont permis la réalisation d'un projet d'entreprise horizon 2020. Dans ce document de plan stratégique (2010-2020) de l'ASBAD, la « mission de renforcement de capacités » est l'un des principaux axes opérationnels. Dans cette mission il a été recommandé :

- d'élaborer des programmes de formation et l'établissement d'un catalogue de formation ;
- d'informer sur des possibilités de bourses de formation ;
- de créer une cellule de veille professionnelle et technologique pour suivre et partager sur l'évolution du métier.

Ces repères historiques illustrent parfaitement que l'ASBAD a toujours retenu la formation continue comme un levier essentiel pour le positionnement et le développement de la profession.

1.2- Eléments justificatifs

Cette option de l'ASBAD de placer la formation continue au cœur de ses programmes d'activités, relève de plusieurs considérations dont :

- ❑ l'arrivée et l'utilisation des TIC ayant entraîné des bouleversements sans précédent, notamment dans les métiers de l'information et de la documentation, il devient impérieux de prendre régulièrement en charge la mise à niveau des professionnels pour maintenir leur compétence.
- ❑ S'il est vrai que les écoles de formation en information et en documentation assurent la formation fondamentale des professionnels, il est tout aussi vrai que des formations complémentaires et régulières sont nécessaires pour consolider leurs connaissances et leur permettre de s'adapter aux évolutions.
- ❑ Les orientations politiques en matière d'emploi débouchent depuis quelques années sur un discours consacrant l'adaptabilité et « l'employabilité » des travailleurs.
- ❑ La formation continue est un besoin des professionnels et leur prise en charge par l'employeur (public ou privé) est souvent timide voire inexistante ; l'Association reste le cadre le plus approprié.

II- Quelques programmes de formations phares de l'ASBAD et leur impact dans le passé

2.1- « Lobbying, Relations Publiques et Fund Raising »

L'ASBAD avait organisé un séminaire de formation en Lobbying, Relations publiques et Fund Raising (juillet 2006). Ce séminaire qui avait bénéficié de l'appui financier du Programme de Développement de la Bibliothéconomie (ALP) de l'IFLA, visait le renforcement des capacités institutionnelles des Associations professionnelles des 8 (huit) pays membres de l'UEMOA en vue de leur permettre de remplir leurs missions par une plus grande « visibilité » et par une grande mobilisation de ressources nécessaires, sans oublier la participation massive des professionnels.

Quelle finalité dans le cadre des missions des Associations ?

- ✓ Initier les participants au Lobbying et à son utilisation pour d'une part rendre plus « visibles » les Associations professionnelles auprès des Décideurs politiques notamment, et d'autre part mobiliser les ressources pour les métiers de l'information documentaire ;
- ✓ Initier les participants au « Fund Raising » et à l'utilisation des outils et méthodes pour mobiliser des fonds auprès des institutions cibles : Pouvoirs publics, ONG, Bailleurs de fonds, Secteur privé, Mécènes, etc. ;
- ✓ Sensibiliser les participants à l'importance des relations publiques comme outil de communication, en direction notamment des médias, des membres des associations et des institutions cibles : pouvoirs publics, ONG, bailleurs de fonds, secteur privé, mécènes, etc. ;

Quelle finalité au niveau sous régionale (espace UEMOA) ?

Les Présidents d'associations de professionnels de l'information documentaire des huit pays membres de l'UEMOA avaient profité de cette formation pour se réunir et adopter une déclaration dans laquelle, ils ont pris des engagements pour :

- ✓ mettre en place un réseau d'échanges et d'unité d'action des associations de professionnels de l'UEMOA ;

- ✓ initier des actions tendant à faire prendre en compte, dans les stratégies de développement sous régionales et nationales, la gestion des savoirs et du patrimoine documentaire.

2.2- Logiciels libres des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB)

Avec l'appui du programme ALP (Advanced Librarianship Program) de l'IFLA, l'ASBAD avait organisé un séminaire sous régional de formation de formateurs sur les logiciels libres des Systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB), option PMB en août 2008.

Quel Impact dans le milieu professionnel ?

Ce séminaire a favorisé :

- ✓ l'émergence d'une communauté d'utilisateurs de logiciels libres aux plans local et régional ;
- ✓ la visibilité des structures documentaires et de leurs ressources ;
- ✓ la mise en place de réseaux de services d'information documentaires.

Il a été l'occasion de rappeler la nécessité de la mise en place d'un réseau fonctionnel d'associations professionnelles de la sous-région.

2.3- BSLA (Building Strong Library Association programme)

Dans le cadre du programme BSLA de l'IFLA, l'ASBAD avait sollicité et obtenu un financement pour :

- l'organisation d'un atelier sous régional de renforcement de capacités pour les actuels et futurs leaders autour de la gouvernance et la viabilité des associations professionnelles ;
- l'organisation de trois ateliers au niveau national pour sensibiliser et former les membres de l'ASBAD sur le rôle et l'impact des métiers de l'information documentaire dans la société et le développement national.

L'atelier sous régional de formation des leaders actuels et futurs (octobre 2017) avait vu la participation de représentants des associations professionnelles sœurs du Sénégal, de la Guinée Bissau, du Mali et de la Cote d'Ivoire. Les participants ont été formés autour de la gouvernance de l'Association et les conditions de viabilité et de relève de l'association.

Les ateliers organisés dans les localités Dakar (octobre 2017), Thiès (janvier 2018), Saint-Louis (janvier 2018) ont portés trois thèmes majeures :

- ✓ la sensibilisation des membres sur le rôle de l'association dans la société au sens large, sa contribution au développement national;
- ✓ la nécessité de disposer de données pertinentes sur la profession et aux techniques de collecte et d'exploitation de celles-ci;
- ✓ les techniques de plaidoyer et de lobbying.

III-La formation continue aujourd'hui, une activité permanente à l'ASBAD

3.1- Programme de formation 2021

Dans le souci de prendre en charge les besoins multiples et variés relevant des nouveaux défis des métiers de l'information documentaire, l'ASBAD a conçu pour le compte de l'année 2021, un programme de formation portant sur dix (10) thèmes. Ce programme a obtenu un accompagnement du Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et technique (3FPT¹).

Pour faciliter sa mise en œuvre, l'ASBAD a publié un catalogue de formations dans lequel sont définis : l'intitulé de chaque formation, ses objectif(s), les contenus, la date et le lieu, la structure formatrice, les modalités de participation et le lien d'inscription.

Quatre types de formations ont été retenus :

- ✓ des sessions de formation sur des applications et utilisations des technologies de l'information et de la communication dans les métiers de l'information documentaire ;
- ✓ des sessions de formations sur des thèmes connexes favorisant le développement, la promotion et la valorisation des patrimoines documentaires ;
- ✓ des sessions de formation en communication (niveau opérationnel et stratégique);
- ✓ des sessions formations en développement personnel.

¹ **3FPT**, est une structure publique mise en place par le Sénégal pour le financement des projets en renforcement de capacités.

3.2- Impacts du programme de formation continue 2021

Pour l'ASBAD :

- ✓ Visibilité de l'Association ;
- ✓ Augmentation des adhésions et la régularisation des cotisations des membres individuels et institutionnels.
- ✓ Renforcement et modernisation de la profession (par l'appropriation des techniques et technologies de l'Information et de la communication (TIC) par les professionnels de l'information documentaire).

Pour les professionnels

- ✓ Acquisition d'un savoir-faire ;
- ✓ Prise en charge d'un besoin de formation au moindre coût ;
- ✓ Renforcement de l'identité professionnelle et le sentiment d'appartenance à la communauté avec les échanges et le partage de groupe.
- ✓ Meilleure image des professionnels, vis à vis des employeurs et des utilisateurs.

IV- Facteurs de réussite d'un projet de formation continue

4.1- Financement

- Prospecter les possibilités de financement à l'international ;
- Identifier les structures publiques en charge de la promotion et du développement de la formation professionnelle au niveau national ;
- Se rapprocher des ONG et des établissements étrangers de promotion de la culture (Goethe institut, centre culturel américain...).

4.2- Critères de pertinence pour les partenaires et professionnels

Le choix des thèmes des sessions de formations continues doit obéir à des critères de pertinence pour favoriser l'accompagnement des partenaires et susciter l'intérêt et la participation des professionnels. Dans l'élaboration d'un projet de formation continue, l'Association doit donc réfléchir, s'informer et étudier au besoin sur les critères de pertinence pour les partenaires potentiels et pour les professionnels (bénéficiaires).

Sur la base de notre expérience, le financement et ou l'accompagnement des partenaires ont été motivés par plusieurs facteurs dont :

- l'éligibilité du projet aux lignes budgétaires ;
- la portée du projet ou son envergure sous régional ;

Pour susciter l'intérêt chez les professionnels, la formation continue doit, entre autres :

- ✓ Répondre à des besoins identifiés et ciblés, et aux disponibilités des personnes concernées ;
- ✓ Permettre l'acquisition de compétences vérifiables et reconnues ;
- ✓ Être nouvelle pour le participant ;
- ✓ Pouvoir être intégrée à ses expériences professionnelles et permettre de réaffirmer leur engagement.

Conclusion

Face à l'évolution rapide des outils de travail et les mutations régulières des pratiques professionnelles, le besoin de renouvellement des connaissances est devenu permanent.

Dès lors, la formation professionnelle continue est appelée à être conçue, dans nos milieux associatifs qui en assurent la mission, comme une obligation sociale première «se former en permanence et de se montrer « employable ».